



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 août 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 août 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2738 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée le 27 juin 2024, dans laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 1^{er} août 2025 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo et m'a prié de prendre les mesures administratives requises à cet effet.

En conséquence, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1533 \(2004\)](#) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les expertes et experts suivants :

M^{me} Mélanie De Groof, groupes armés (Belgique)
M. Jacques Seckène Ndour, armes (Sénégal)
M. Roberto Sollazzo, ressources naturelles et questions financières (Italie)
M^{me} Krisztina Varga, affaires humanitaires (Roumanie)
M. David Zounmenou, groupes armés (Bénin)

J'ai désigné M^{me} De Groof Coordonnatrice du Groupe d'experts. La deuxième personne experte en ressources naturelles et questions financières sera nommée dès que possible.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

